

ENQUÊTE NATIONALE SUR LES MESURES PUBLIQUES DE SOUTIEN AUX TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS

AVRIL 2020

adie
WWW.ADIE.ORG

FINANCER • CONSEILLER • ACCOMPAGNER



MÉTHODOLOGIE

L'Adie a lancé une vaste enquête auprès d'entrepreneurs qu'elle finance et accompagne, réalisée en ligne entre le 7 et le 14 avril.

Via cette enquête, il s'agissait :

- **de mesurer**
 - **l'impact de la crise sur ces entrepreneurs;**
 - **l'adéquation des mesures gouvernementales à leurs besoins;**
- **d'adresser aux pouvoirs publics des propositions d'amélioration.**

Plus de 1 650 entrepreneurs encore en activité avant le début du confinement ont répondu à l'enquête.

RÉSULTATS - SYNTHÈSE

**L'ADIE A LANCÉ UNE VASTE ENQUÊTE AUPRÈS D'ENTREPRENEURS
QU'ELLE FINANCE ET ACCOMPAGNE, RÉALISÉE EN LIGNE
ENTRE LE 7 ET LE 14 AVRIL.**

**Une crise qui a des impacts majeurs pour les entrepreneurs
Près de 97 % des entrepreneurs ont du arrêter au moins partiellement
leur activité.**

**Plus de 96 % des entreprises sont en difficulté ou vont l'être dans les 3
prochains mois.**

RÉSULTATS - SYNTHÈSE

LES ENTREPRENEURS N'ONT QUE PARTIELLEMENT ACCÈS AUX AIDES NATIONALES

- **Des mesures de reports de charges sociales et/ou fiscales pertinentes :**
64% des entrepreneurs ont eu ou vont avoir un report de leur charges sociales et/ou fiscales

- **Des mesures de reports de loyers et de factures d'énergie pas toujours accessibles à ceux qui en ont besoin :**

pour les entrepreneurs concernés :

plus de 15% ont vu leurs demandes de report refusées par leur fournisseur d'énergie.

près de 25 % ont vu leurs demandes de report refusées par leur bailleur.

RÉSULTATS - SYNTHÈSE

LES ENTREPRENEURS N'ONT QUE PARTIELLEMENT ACCÈS AUX AIDES NATIONALES

Une majorité d'entrepreneurs ne bénéficieront pas des aides du fonds de solidarité car les conditions d'éligibilité prévues en mars ne correspondent pas à leur situation

- **Volet 1 (aide plafonnée à 1500 euros) :**
 - **24 % ne sont pas éligibles**
 - **22% ne savent pas vraiment s'ils sont éligibles, pour les raisons suivantes notamment :**
 - **le calcul de perte de chiffre d'affaires n'est pas adapté à leur situation;**
 - **leur entreprise est trop récente.**
- **Les répondants sont quasiment tous exclus du Volet 2 du Fonds de solidarité, notamment car plus de 90 % n'ont pas de salariés (avoir au moins 1 salarié est un critère indispensable d'éligibilité)**

RÉSULTATS - SYNTHÈSE

LES ENTREPRENEURS N'ONT QUE PARTIELLEMENT ACCÈS AUX AIDES NATIONALES

- **L'aide financière exceptionnelle de la Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) ne peut que très partiellement apporter une solution aux entrepreneurs non éligibles au Fonds de solidarité**
 - elle n'est pas de droit et exclut les entreprises récentes ou sans chiffre d'affaire;
 - et seulement 25% des entrepreneurs affiliés à la SSI l'ont demandée, ou envisagent de la demander.
- **22% des entrepreneurs ayant des enfants se sont vus refuser le versement d'indemnités journalières pour garde d'enfant.**

RÉSULTATS - SYNTHÈSE

LES ENTREPRENEURS N'ONT QUE PARTIELLEMENT ACCÈS AUX AIDES NATIONALES

- **Concernant les mesures de financement (prêts de trésorerie ou autorisations de découvert exceptionnelles accordés par les banques et garantis par Bpifrance)**
 - **7% seulement en ont bénéficié ;**
 - **31 % ont eu un refus de la banque.**

RÉSULTATS - SYNTHÈSE

LES AIDES DIRECTES POURTANT NÉCESSAIRES POUR LA CONTINUITÉ DE L'ENTREPRISE ET POUR LA SITUATION PERSONNELLE DE L'ENTREPRENEUR

- **Entre 40% et 55% des répondants estiment qu'ils vont devoir fermer leur activité, soit parce qu'ils ne sont pas éligibles au Fonds de solidarité en l'état du dispositif, soit parce que l'aide du fonds est insuffisante.**
- **44% des entrepreneurs n'ont aucun revenu complémentaire.**

RÉSULTATS - SYNTHÈSE

PROPOSITIONS ET BESOINS

- **Nécessaire évolution de la méthode de calcul de perte de chiffre d'affaire du volet 1 du Fonds de solidarité (proposition retenue pour le mois d'avril) ;**
- **Les 3 mesures les plus pertinentes pour relancer l'activité :**
 - **prime de redémarrage de 3 000 euros ;**
 - **maintien de toutes les aides actuelles dans les 3 premiers mois après la fin du confinement ;**
 - **exonérations de charges sociales et fiscales.**
- **Dans l'hypothèse où aucune aide financière spécifique ne serait mise en place pour accompagner la sortie du confinement, près de 60% des entrepreneurs auront besoin d'un prêt de trésorerie pour permettre le redémarrage de leur activité.**

RÉSULTATS - SYNTHÈSE

SUITES

Ces résultats, ainsi que les autres remontées terrain, ont permis d'alimenter :

- le plan de relance de l'Adie ;
- des propositions transmises aux pouvoirs publics, pour que les mesures de soutien et de relance, correspondant aujourd'hui essentiellement aux besoins de grosses TPE / PME, incluent davantage les problématiques des travailleurs indépendants de plus petite taille, notamment solos.



**ANNEXE :
RÉSULTATS COMPLET
DE L'ENQUÊTE**

ENQUÊTE ADIE

PROFIL DES RÉPONDANTS

- entrepreneurs de toutes les régions françaises représentés (les 4 avec le plus de répondants : Auvergne-Rhône-Alpes ; Île-de-France ; La Réunion ; Nouvelle-Aquitaine)
- statut de leur entreprise :
 - Auto-entrepreneur : 68%
 - Autre entreprise individuelle : 19%
 - Société : 18%
- date de création de leur entreprise:
 - moins de 6 mois : 25 %
 - entre 6 mois et 1 an : 17%
 - **entre 1 an et 3 ans : 42%**
 - plus de 3 ans : 17%

ENQUÊTE ADIE

PROFIL DES RÉPONDANTS

Pour 94% d'entre eux, l'activité de leur entreprise correspond à leur activité principale.

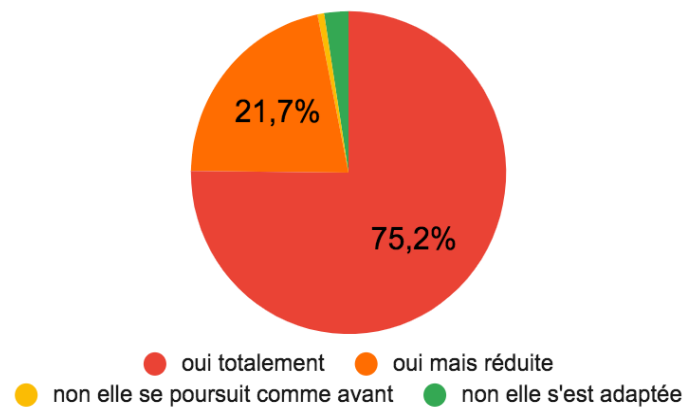
91% d'entre eux n'ont pas de salarié.

ENQUÊTE ADIE

UNE CRISE QUI A DES IMPACTS MAJEURS POUR LES ENTREPRENEURS

96,9% des entrepreneurs ont du arrêter au moins partiellement leur activité.

Avez vous dû arrêter votre activité suite au confinement

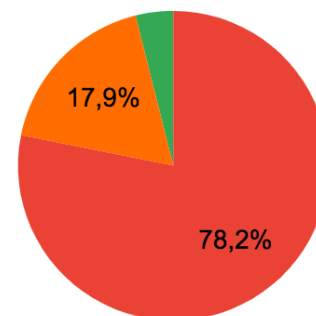


ENQUÊTE ADIE

UNE CRISE QUI A DES IMPACTS MAJEURS POUR LES ENTREPRENEURS

96,1 % des entreprises sont en difficulté ou vont l'être dans les 3 prochains mois.

La crise actuelle met-elle votre entreprise en difficulté?



● oui, dès maintenant ● oui, elle va l'être dans les 3 prochains mois
● non, mon entreprise n'est pas en difficulté

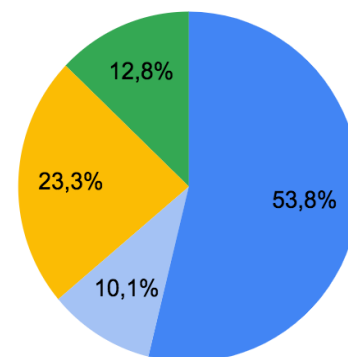
ENQUÊTE ADIE

LES ENTREPRENEURS N'ONT QUE PARTIELLEMENT ACCÈS AUX AIDES NATIONALES

Reports de charges sociales et/ou fiscales

64% des entrepreneurs ont eu ou vont avoir un report de leur charges sociales et/ou fiscales.

Avez vous demandé des reports de vos charges sociales et/ou fiscales?



● j'ai demandé ou je vais demander des reports ● pas besoin de demander, dans mon cas c'est automatique
● je ne sais pas ● je ne vais pas demander de report, car je peux payer

ENQUÊTE ADIE

LES ENTREPRENEURS N'ONT QUE PARTIELLEMENT ACCÈS AUX AIDES NATIONALES

Report des loyers et des factures d'énergie dans le cadre de leur activité professionnelle :

la majorité des répondants ne s'estiment pas concernés (58% pour l'énergie, 63% pour les loyers)

pour les entrepreneurs concernés, une part importante ont déjà vu leurs demandes de report refusées :

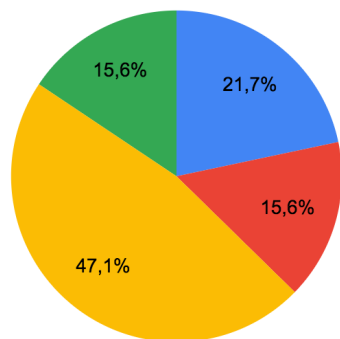
- plus de 15% pour les factures d'énergie,
- près de 25 % pour leur loyer.

ENQUÊTE ADIE

LES ENTREPRENEURS N'ONT QUE PARTIELLEMENT ACCÈS AUX AIDES NATIONALES

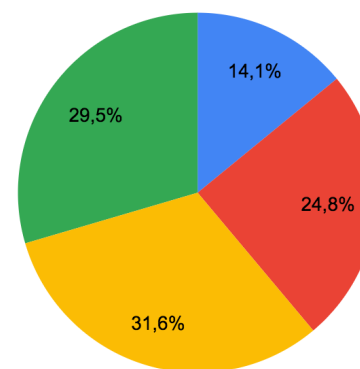
Pour les entrepreneurs concernés par des demandes de report de loyers ou de factures d'énergie dans le cadre de leur activité professionnelle :

Avez vous demandé des reports de factures d'énergie dans le cadre de votre activité professionnelle?



● non, car je peux payer ● oui, mais mes fournisseurs ont refusé ● non, mais je vais le faire
● oui, et mes fournisseurs ont accepté

Avez vous demandé des reports de votre loyer professionnel?



● non, car je peux payer ● oui, mais mes bailleurs ont refusé ● non, mais je vais le faire
● oui, et mes bailleurs ont accepté

ENQUÊTE ADIE

LES ENTREPRENEURS N'ONT QUE PARTIELLEMENT ACCÈS AUX AIDES NATIONALES

Aide financière directe : Fonds de solidarité Volet 1 (prime max. de 1 500 euros)

Pour rappel, au mois de mars sont éligibles à ce fonds de solidarité les entreprises créées avant le 1er février 2020 et qui

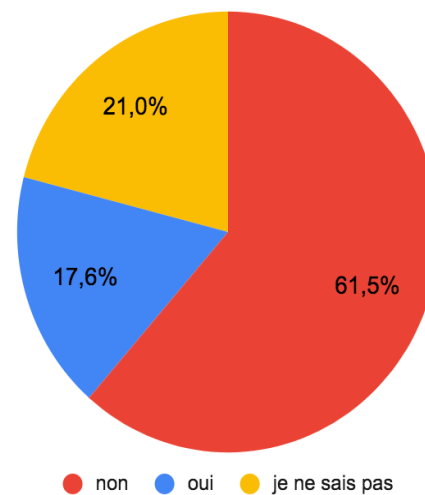
- ou, subissent une interdiction d'accueil du public ;
- ou, pour les entreprises créées avant mars 2019, connaissent une perte de chiffre d'affaires d'au moins 50 % au mois de mars 2020 par rapport au mois de mars 2019 ;
- ou, pour les entreprises créées après mars 2019, connaissent une perte de chiffres d'affaires d'au moins 50 % au mois de mars 2020 par rapport à la moyenne du chiffre d'affaires mensuel depuis leur création.

ENQUÊTE ADIE

LES ENTREPRENEURS N'ONT QUE PARTIELLEMENT ACCÈS AUX AIDES NATIONALES

Parmi les répondants éligibles au volet 1 du fonds de solidarité, 61,5% estiment qu'elle est insuffisante pour maintenir l'existence de leur entreprise.

Estimez-vous cette aide suffisante pour maintenir l'existence de votre entreprise ?



ENQUÊTE ADIE

LES ENTREPRENEURS N'ONT QUE PARTIELLEMENT ACCÈS AUX AIDES NATIONALES

Fonds de solidarité Volet 2 (volet régional)

Pour rappel, il s'agit d'une aide forfaitaire complémentaire à l'offre de solidarité de 1 500 €. Elle s'élevait à maximum 2000 € au moment de l'enquête. Son seuil a depuis été relevé à 5 000 €.

Sont éligibles les entreprises déjà éligibles au volet 1, ayant au moins 1 salarié, qui risquent la faillite et qui se sont vues refuser un prêt de trésorerie d'un montant raisonnable par leur banque (en date de mars 2020), ou qui sont restés sans réponses passé un délai de 10 jours.

ENQUÊTE ADIE

LES ENTREPRENEURS N'ONT QUE PARTIELLEMENT ACCÈS AUX AIDES NATIONALES

Fonds de solidarité Volet 2 (volet régional)

Les répondants en sont quasiment tous exclus :

**91% des répondants n'ont pas de salariés ;
50% des répondants ne bénéficient pas du volet 1 pour mars.**

ENQUÊTE ADIE

LES ENTREPRENEURS N'ONT QUE PARTIELLEMENT ACCÈS AUX AIDES NATIONALES

Action sociale de la Sécurité Sociale des Indépendants

Pour rappel, une aide exceptionnelle de la SSI est accessible aux travailleurs indépendants :

- n'ayant pu bénéficier du fonds de solidarité,
- en activité principale,
- ayant créé leur entreprise avant le 1er janvier 2020,
- et ayant versé au moins une cotisation.

Cette aide n'est pas de droit.

En préambule, il faut noter que beaucoup de répondants ne semblent pas bien appréhender le fonctionnement de la protection sociale pour les travailleurs indépendants, la réforme du RSI et sa fusion avec le régime général, puisque beaucoup ont répondu "CPAM, Urssaf, IRCANTEC ..." pour la réponse "autre".

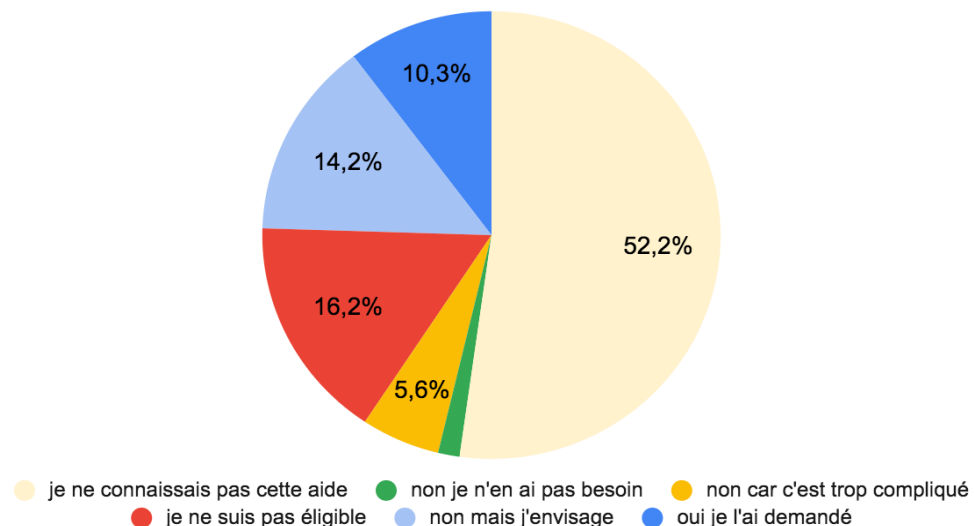
ENQUÊTE ADIE

LES ENTREPRENEURS N'ONT QUE PARTIELLEMENT ACCÈS AUX AIDES NATIONALES

Sur les 74% affiliés à la SSI (chiffre sous évalué cf remarque précédente),

- seulement 25% ont demandé l'aide exceptionnelle, ou envisagent de la demander.

Avez vous demandé l'aide exceptionnelle de la SSI ?



ENQUÊTE ADIE

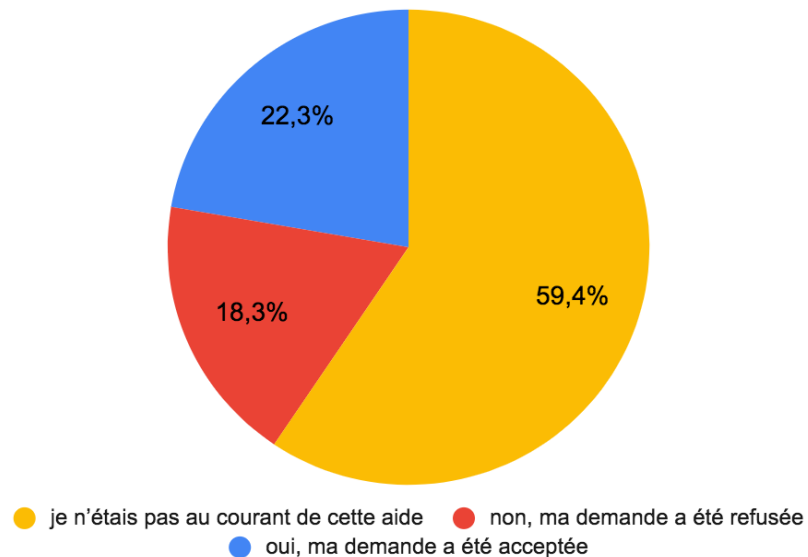
LES ENTREPRENEURS N'ONT QUE PARTIELLEMENT ACCÈS AUX AIDES NATIONALES

Indemnités journalières Garde d'enfant

77% des répondants ne sont pas concernés.

Seuls 22% des entrepreneurs concernés ont vu leur demande acceptée.

Avez-vous bénéficié de l'arrêt pour garde d'enfants?



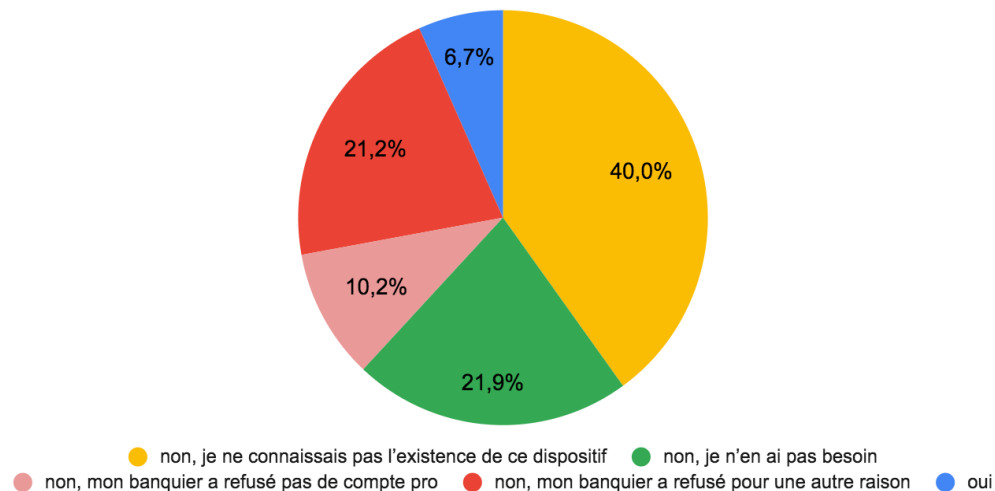
ENQUÊTE ADIE

LES ENTREPRENEURS N'ONT QUE PARTIELLEMENT ACCÈS AUX AIDES NATIONALES

Concernant les mesures de financement (prêts de trésorerie ou autorisations de découvert exceptionnelles accordés par les banques et garantis par Bpifrance)

- 7% seulement en ont bénéficié.
- 31 % ont eu un refus de la banque.

Avez vous bénéficié de prêts de trésorerie ou d'autorisations de découvert exceptionnelles accordés par les banques et garantis par la Banque Publique d'Investissement ?



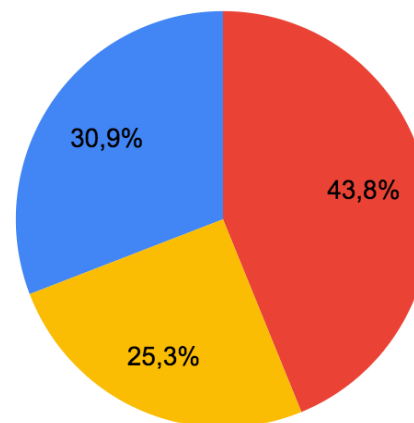
ENQUÊTE ADIE

DES AIDES DIRECTES POURTANT NÉCESSAIRES POUR LA CONTINUITÉ DE L'ENTREPRISE ET POUR LA SITUATION PERSONNELLE DE L'ENTREPRENEUR

Sans aide, près de 70% des répondants ne pourront pas poursuivre leur activité.

Près de 44% ne pourront pas poursuivre leur activité, et n'ont aucun revenu complémentaire.

Dans le cas où vous ne pourriez pas avoir accès à l'une ou l'autre de ces aides



- je ne pourrai pas poursuivre mon activité et je n'ai pas d'autres revenus
- je ne pourrai pas poursuivre mon activité mais j'ai des revenus complémentaires (minima sociaux, s...)
- je pourrai quand même poursuivre mon activité

ENQUÊTE ADIE

DES AIDES DIRECTES POURTANT NÉCESSAIRES POUR LA CONTINUITÉ DE L'ENTREPRISE ET POUR LA SITUATION PERSONNELLE DE L'ENTREPRENEUR

Le dispositif du fonds de solidarité (Volet 1), au mois de mars, ne permet pas de garantir la pérennité des entreprises.

Entre 40% et 55%* des répondants estiment qu'ils vont devoir fermer leur activité, soit parce qu'ils ne sont pas éligibles en l'état du dispositif, soit parce que l'aide est insuffisante.

*** 40% = ceux ne sachant pas s'ils sont éligibles au fonds de solidarité exclus
55% = ceux ne sachant pas s'ils sont éligibles au fonds de solidarité inclus**

ENQUÊTE ADIE

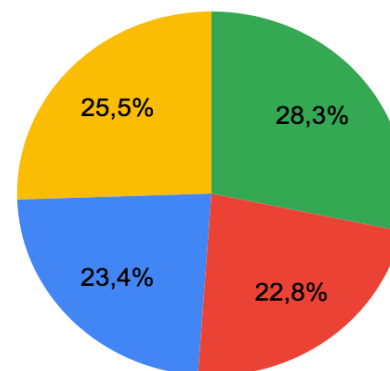
PROPOSITIONS ET BESOINS

Prolongement du Fonds de solidarité pour le mois d'avril

23% des répondants souhaiteraient pouvoir opter pour une autre base de calcul de perte du chiffre d'affaires (moyenne de CA des 12 derniers mois).

Cette proposition a été retenue pour le mois d'avril.

Si vous avez créé votre entreprise avant avril 2019, préféreriez vous pouvoir calculer la perte de chiffre d'affaires



- je ne suis pas concerné(e), j'ai créé mon entreprise après le 1er avril 2019
- en comparant votre CA d'avril 2020 à celui d'avril 2019
- en comparant votre CA d'avril 2020 à la moyenne de vos CA des 12 derniers mois
- je ne sais pas

ENQUÊTE ADIE

PROPOSITIONS ET BESOINS

Classement, par ordre de préférence, des propositions soumises aux répondants, afin de permettre de relancer leur activité économique

- 1. avoir une prime de redémarrage de 3 000 euros**
- 2. avoir un maintien de toutes les aides actuelles dans les 3 premiers mois après la fin du confinement**
- 3. être exonéré(e) de charges sociales et fiscales pendant un an**
- 4. être accompagné(e) dans mes demandes d'aides publiques**
- 5. avoir des conseils personnalisés liés à la reprise d'activité**
- 6. avoir un abondement financier des droits à formation**

ENQUÊTE ADIE

PROPOSITIONS ET BESOINS

Dans l'hypothèse où aucune aide financière spécifique ne serait mise en place pour accompagner la sortie du confinement,

au moins 58% des répondants auront besoin d'un prêt de trésorerie pour permettre le redémarrage de leur activité.